



DEMANDE DE MOUILLAGE COMMUNAL TREHENNARVOUR

(zone asséchée)

Commune de Saint-Philibert

COORDONNÉES DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Adresse principale :

.....

.....

courriel : @

Tél fixe : port.

MOUILLAGE

Secteur : Trehennarvour (plage men er belleg) . maxi 8,50 m

Periode : année saison (possible en fonction des dispo) du : au :

IDENTIFICATION NAVIRE

Nom du bateau :

N°immatriculation :

Type de bateau : longueur :

Tirant d'eau :

Cadre réservé à l'administration

Accord n° bouée _____

Liste d'attente

Enregistré le :



Date

Signature

MOUILLAGES SAINT-PHILIBERT

Tarif minimum applicable au 1er janvier 2019

Bateaux de plaisance : 32 € le mètre linéaire

Minimum de redevance applicable à toute occupation : 139 €

APPLICATIONS AUX FORMULES

Locataires : Zones asséchées (Trehennarvour) $((32 \text{ € HT} \times L) + 165 \text{ € HT})$

Locataires : Zones pleine eau (Les Presses) $((32 \text{ € HT} \times L) + 300 \text{ € HT})$

Locataires : Zones pleine eau (Rivière Men Er Belleg) $((32 \text{ € HT} \times L) + 300 \text{ € HT})$

Propriétaires : PROS 115.83 € HT

Visiteurs : toutes zones 115,83 € HT par mois – 10 € HT par jour

R = redevance en euros

a = coefficient multiplicateur

L = longueur en mètres

b = part fixe en euros

$R = ((a \times L) + b)$